

Conseil d'école du 20 juin 2019

Présents

Parents d'élèves : madame Ménoret, madame Doceul, monsieur Delerue ,madame Valadié, madame Barteau

Mairie : Anne-Soizic Loirat, Aurélien Béal, Service Enfance Jeunesse - Paul Brounais élu au service éducation, culture et communication

Enseignantes : Armelle Galliou, Marion Gauyacq, Lydia Gouy, Séverine Maschi, Annie Koper, Bénédicte Chanteloup, Corinne Régnier - Claire Fourage directrice

Excusés : Madame Morin Inspectrice de l'éducation Nationale, Katia Le Bretonnic, parent d'élève, Delphine Mainguet, parent d'élève

1- Organisation de la rentrée 2019

L'organisation pédagogique exposée aujourd'hui peut changer en fonction des arrivées et des départs des familles durant l'été.

2 dérogations ont été accordées pour un maintien en CE1 et un maintien en CM1.

Tous les CM2 passent en 6^{ème}.

4 Ulis partent : 2 se rapprochent de chez eux et 2 élèves passent en 6^{ème} : Ulis collège pour l'un, 6^e ordinaire avec une aide humaine pour l'autre faute de place en Ulis Collège.

Les effectifs prévus à la rentrée 2019 :

24 élèves au CP

37 élèves au ce1

33 élèves CE2

37 élèves en CM1

23 élèves en CM2

Cela fait un total de 154 élèves hors ULIS.

Il n'y a pas de mesure de carte scolaire prévue le seuil de fermeture étant à 149 élèves

La répartition des classes prévue pour le moment

CP Claire Fourage Cindy Trehello

CP CE1 Benedicte Chanteloup

CE1 Armelle Galliou

CE2 Séverine Maschi

CE2 CM1 Corinne Régnier

CM1 CM2 Lydia Gouy

CM1 CM2 Annie Koper

2 - Bilan intermédiaire du projet d'école

Axe 1 : Garantir l'acquisition du lire écrire compter respecter autrui

On constate encore certains problèmes sur :

- la relation entre l'oral et l'écrit
- la production d'écrit
- le calcul mental
- la résolution de problèmes

Axe 2 : Construire pour chacun sa place dans la société, instaurer un climat scolaire positif propice au vivre et apprendre ensemble

Globalement cette année on constate un climat serein dans l'école. Il y a eu un cas de harcèlement en début d'année qui a été résolu.

La procédure suivie par l'équipe en cas de harcèlement : écoute de l'élève harcelé, écoute de l'élève harceleur, proposition de réparation/solution, rencontre avec les parents. Le suivi de l'élève ayant vécu une situation de harcèlement perdure dans le temps.

Un atelier sur l'empathie a été mis en place avec Madame Christelle Ibert du RASED

Suite du projet pour l'an prochain : Mise en place d'équipes de volontaires médiateurs des classes de CM

Axe 3 : Favoriser l'inclusion au quotidien

Cette année, chaque élève d'Ulis a été inscrit dans sa classe de niveau où il participe à l'accueil, au départ pour la cantine et suit certains apprentissages.

Pour les activités qu'il ne peut pas suivre dans sa classe de niveau, il bénéficie d'un regroupement avec la coordinatrice Ulis, madame Gauyacq.

Un questionnaire avait été donné aux enfants d'Ulis l'an dernier puis cette année afin de connaître leur ressenti par rapport à leur inclusion. On constate que cette année, les élèves considèrent plus la classe ordinaire comme leur classe de référence. On constate aussi que les élèves d'Ulis qui ont connu l'ancien système restent plus entre eux alors que les nouveaux se mêlent plus facilement aux autres élèves des classes ordinaires.

Madame Gauyacq est également passée dans chaque classe pour expliquer le handicap et faire réfléchir les élèves aux façons d'aider les enfants porteurs de handicap. Cette intervention de la coordinatrice ULIS dans les classes ordinaires se fera chaque début d'année.

Axe 4 : Accompagner et valoriser l'engagement des personnels

Il y a eu une réunion d'harmonisation des règles de comportement sur la cour avec Mesdames Loirat et Toublanc.

Il y a également une communication quotidienne informelle avec tous les membres de l'accueil périscolaire.

On constate que les familles ne se saisissent pas beaucoup du cahier de liaison avec la mairie, une réflexion est en cours avec Aurélien Béal sur une possible d'harmonisation de la couleur de ce cahier afin d'en faciliter la reconnaissance.

3- Modification du règlement intérieur

Suite au changement du règlement départemental des écoles, notre IEN demande à ce que chaque règlement d'école soit modifié puis soumis au vote lors du conseil d'école du 3^e trimestre de cette année.

L'an prochain, le règlement sera envoyé par mail à chaque famille. Certains articles seront marqués d'une étoile, ils renverront à un lien vers le règlement départemental pour obtenir de plus amples renseignements

Lecture de la proposition de nouveau règlement intérieur :

Proposition par l'équipe enseignante de mentionner la nécessité d'un accompagnement de l'élève par son parent jusqu'à la classe en cas d'arrivée en grand retard

Rappel des limites de la responsabilité de l'équipe (horaires scolaires stricts)

Educonnect : rappel du lancement de la procédure Educonnect, il n'y a pas encore de possibilité de signature en ligne, un feuillet à signer par la famille sera donc collé dans le cahier de liaison.

Madame Doceul s'interroge sur les nombreux changements de livret d'évaluation en cours des 5 dernières années. Explications de l'équipe.

L'équipe rappelle que le LSU se poursuit au collège et qu'il ne sera pas imprimé. En revanche, on peut accéder à l'historique de l'élève et le télécharger

Vêtements oubliés : rappel du nombre impressionnant de vêtements oublié à l'école et non marqués.

Laïcité : l'affichage de la Charte de la laïcité sera mise en œuvre dans les nouveaux bâtiments, un travail collectif en classe sur cette charte sera mené à la rentrée de façon adaptée à l'âge des enfants.

Sortie scolaire : une sortie scolaire est réputée facultative si elle dépasse des horaires strictement scolaire y compris sur le temps du midi. Dans ce cas l'autorisation parentale est demandée.

Monsieur Delerue demande comment les enfants sont mis au courant de leurs droits et la maman de Yanis demande s'il existe une version abrégée du règlement intérieur pour les enfants.

L'équipe explique les différentes modalités selon les âges de prise de connaissance des éléments du règlement intérieur par les élèves.

Demande par les parents d'une modification du point 2.5 (enlever le mot enseignants)

Madame Régnier explique que lors de la classe découverte de cette année, une Charte de l'accompagnateur a été présentée et discutée avec les accompagnateurs.

Mise au vote du nouveau règlement intérieur :

voix exprimées contre : zéro

abstention : zéro

Le règlement est adopté à l'unanimité à 19h.

4- Informatique : suivi et maintenance

Aurélien Béal nous informe que le débat se poursuit en mairie et que l'idée de prendre un prestataire extérieur chargé de l'entretien est envisagée.

L'école maternelle des Asphodèles a été privilégiée cette année et a reçu son équipement.

Madame Galliou rappelle que les tablettes de l'école de l'Hermitage ne sont pas en réseau et s'interroge sur l'avenir de notre SLIS. Monsieur Béal répond que les SLIS des deux autres écoles publiques ont été changés et que Madame Pétard, l'enseignante référente pour le numérique de la circonscription a expliqué que d'autres systèmes de sécurisation que le SLIS peuvent être mis en place.

Monsieur Béal indique que Monsieur Lecureuil, élu du conseil municipal peut être une personne ressource. Madame Fourage insiste sur le fait qu'il faudrait que ce soit toujours la même personne qui vienne s'occuper du matériel de l'école pour arriver à une meilleure connaissance de notre équipement et de nos besoins.

En réponse à une interrogation sur une date de mise en œuvre de ce suivi informatique, Aurélien Béal explique que les décisions doivent être validées par l'équipe municipale et que des arbitrages financiers doivent être faits.

Cette année un budget de 15000 € a été voté pour l'informatique des écoles. 7500 € ont été utilisés pour les Asphodèles, il reste 7500 € pour les deux écoles élémentaires. Pour l'instant, l'école Aimé Césaire est un peu mieux équipée que l'école de l'Hermitage. Aurélien Béal propose de refaire un point avec la directrice la semaine prochaine sur les investissements à mener.

L'équipe s'interroge sur le type de vidéoprojecteur à acquérir : version à poser ou à installer au plafond.

Les connexions au plafond seront prévues dans le nouveau bâtiment mais pas l'équipement en vidéoprojecteurs. Celui-ci fera l'objet d'un investissement ultérieur.

5 – Sorties, projets

Spectacle chorale : 2 concerts ont eu lieu au mois de mai et un concert écourté est prévu le 27 juin à la maison de retraite du Pellerin

Les ateliers de danse par musique et danse pour les CP a eu lieu au mois de mai et au mois de juin avec l'intervenante Nathalie Le Guen.

Le spectacle de cirque des CM a eu lieu la semaine dernière

La semaine cirque des CP a lieu cette semaine

Les deux après-midi d'accueil des grandes sections à l'école élémentaire ont eu lieu cette semaine

La journée sportive GS/ CP aura lieu le 1^{er} juillet

Les animations Ecopole ont eu lieu sur le thème de la faune et de la flore en ville et des abeilles

La sortie à Clisson pour les CP a eu lieu le 11 juin avec la visite du moulin à papier de Gorges et un atelier de fabrication de papier puis une visite de la vieille ville médiévale.

Il y aura une initiation au judo pour les classe de CE2 CM1 CM2 le 25 juin

Projet zéro déchet avec Ecopole : madame Régnier rappelle les actions menées (pesées des poubelles de classe et des poubelles de cantine, sensibilisation des élèves à la notion de déchets et de recyclage)

Bilan des projets de l'année :

Projet Vivre ensemble « Maisons » : La directrice prend acte du questionnaire rédigé par certaines familles et communiqué via Mme Valadié à l'équipe enseignante ce jour à 13h30. En raison du délai trop court, il ne peut être traité ce soir mais l'équipe va y porter toute son attention et réfléchir à une évolution du projet des Maisons. Ce nouveau projet sera présenté au premier conseil d'école de l'année prochaine.

Madame Valadié dit que les enfants font peu de retour sur ce projet. L'équipe reconnaît que le projet cette année a été moins exploité que l'an dernier en raison de l'importance du projet de la classe découverte. On pourrait utiliser le blog pour mieux communiquer sur ce sujet avec les familles.

6- restauration

Intervention de monsieur Brounais, élu aux Affaires Scolaires

Il y a actuellement 22 % de produits bio dans les repas, cela doit passer à 30 % en septembre 2019 et à 35 % en 2020 . On favorisera le poisson frais, l'approvisionnement local, les goûters en vrac, des fromages à 50 % en portion individuelle et à 50 % à la coupe.

Retour sur le problème du gaspillage de la nourriture : pourquoi les plats de service ne sont-ils pas posés sur les tables pour que les élèves puissent se servir selon leur appétit ?

Madame Loirat explique que quand ce principe a été mis en œuvre, la durée des services s'en est trouvée allongée et ne permettait pas le retour en classe à l'heure.

Elle explique que la priorité est donnée au temps d'alimentation et au respect des horaires de l'école.

Elle explique également que les élèves des petites classes jouent beaucoup pendant les repas, manquent beaucoup d'autonomie (couper la viande) et écoutent peu les conseils et consignes des adultes, ce qui entraîne des pertes de temps.

Mme Maschi propose qu'un travail soit fait en classe à la rentrée sur le comportement à adopter au restaurant scolaire.

Madame Galliou demande si l'on peut faire manger les CE2 sur le service des grands, Madame Loirat pense que non pour des raisons d'effectif, il y a jusqu'à 70 élèves à chacun des services.

Autres propositions :

- mélanger les élèves de cycle 2 et cycle 3 lors des services
- inverser les services : faire manger les grands en premier pour un service plus rapide afin que les petits puissent profiter d'un service plus long.

Problème des serviettes en papier :

La mairie a dû se résoudre à fournir des serviettes en papier car malgré la demande faite, de nombreuses familles n'ont pas apporté les serviettes en tissu demandées puis se sont étonnés de l'absence de serviettes proposées à leurs enfants.

Discussion générale sur comment inciter les familles à fournir des serviettes en tissu et comment gérer les allers-retours des serviettes entre l'école et la maison : bac dédié aux serviettes à l'entrée de chaque classe, rappel des enseignantes le vendredi pour rapporter les serviettes le lundi.... La réflexion est engagée.

La mairie annonce que le 5 juillet, le repas de la restauration scolaire sera remplacé par un pique-nique festif fourni par la municipalité, qui se déroulera sur la cour et auquel participeront les personnels du périscolaire et de cantine

7 - Action des parents :

Nom de l'action	bénéfice
gâteaux Bijou	403 €
chocolats	806 €
Ciné Mômes	157 €
foire aux livres	1021 €
Mugs	369 €
photos	593 €
sapins	103 €

bar de la fête des bords de Loire	2800 €
saucissons	à venir
fête des écoles	à venir

Il reste 3307 € sur le compte de l'école

8 - Travaux de l'école

Bruit : il y a quelques moments pénibles mais assez courts. La situation est supportable, la classe de Madame Koper a dû quitter la salle une seule fois.

Il y a actuellement une semaine de retard sur les travaux..

La première phase sera achevée en décembre 2019 et les premiers déménagements de classe auront lieu pendant les vacances de Noël 2019

Sortie de l'école rue de la Jouardais : pour des questions de sécurité, c'est-à-dire pour voir nettement les adultes avec qui partent avec les petits, nous avons déplacé la sortie à l'intérieur de la petite cour.

On constate que les familles continuent de se garer devant l'ancien garage alors qu'il n'y a aucune possibilité de traversée sécurisée vers l'école. On rappelle que le parking du garage est un lieu privé et que le propriétaire a accepté que les enseignantes s'y garent. On redemande aux familles de se garer sur le grand parking du terrain de foot afin de profiter du passage piéton sécurisé.

Fin du conseil 20h15

La directrice

Claire Fourage